



**<<Cisco Webex Meetings Services
Offer Description & Supplemental Terms>>
Services Cisco WebEx Meetings
Description de l'offre et conditions supplémentaires**

Cette Description de l'offre décrit les conditions générales des Services Cisco WebEx™ Meetings offerts par Cisco à ses clients et aux utilisateurs autorisés (« **Abonné** », « **vous** » ou « **votre** »). Le Contrat universel de nuage de Cisco (ou des conditions similaires entre vous et Cisco) (« **UCA** ») et les conditions supplémentaires des présentes régissent

vos utilisation du Service. Les termes commençant par une majuscule qui sont utilisés, mais non définis, dans la présente Description de l'offre auront la signification qui leur a été donnée dans l'UCA. Une copie mise à jour de l'UCA se trouve [ici](#). Si vous achetez le Service auprès d'une Source approuvée, vos conditions d'achat, y compris les conditions décrites dans votre Commande, sont entre vous et la Source approuvée.

A. Aperçu de la solution Cisco WebEx Meetings

1. **Description des Services.** Les Services Cisco WebEx Meetings (« **Cisco WebEx Meetings** » ou le « **Service** ») désignent un service SaaS hébergé par Cisco qui permet à l'Abonné d'accéder à la gamme de services de cyberconférence de Cisco de bout en bout. Le tableau 1 résume les services de base qui peuvent être fournis avec votre abonnement à Cisco WebEx Meetings. Le tableau 2 résume les services qui peuvent être ajoutés avec n'importe quel abonnement à Cisco WebEx Meetings. Veuillez prendre note que les services ne sont pas tous offerts avec chaque Modèle d'abonnement (voir la section 2 ci-dessous). Pour en savoir plus sur chaque service, cliquez sur l'hyperlien correspondant.
2. **Modèles d'abonnement.** Lorsque vous achetez Cisco WebEx Meetings, vous indiquez un modèle d'abonnement (« **Modèle d'abonnement** ») dans votre Commande. Les Modèles d'abonnement offerts sont les suivants : Décompte d'employés, Utilisateur désigné, Utilisateur actif et Ports. Le tableau 3 résume les Modèles d'abonnement et la disponibilité des services dans le cadre de chaque modèle. Les Modèles d'abonnement sont décrits à l'Annexe A de la présente Description de l'offre.

Tableau 1 : services de base

Cisco WebEx Meetings	Cisco WebEx Meetings vous aide à prendre des décisions rapidement, grâce à l'intégration de l'audio, de la vidéo et du partage de contenu. Les équipes peuvent se rencontrer, collaborer et rester productives n'importe où, n'importe quand et sur n'importe quel appareil mobile ou système vidéo.
Cisco WebEx Training	Cisco WebEx Training est une solution de formation en ligne hébergée par Cisco qui vous permet de donner de la formation à tout utilisateur qui a un accès Internet, et ce, peu importe où il se trouve.
Cisco WebEx Support	Cisco WebEx Support permet aux entreprises de fournir un service à la clientèle et un soutien informatique en ligne de haute qualité aux employés et aux clients du monde entier.
Cisco WebEx Events	Cisco WebEx Events est un service d'événements en ligne de bout en bout en temps réel. De la planification à l'analyse de suivi, Cisco WebEx Events fournit des fonctionnalités qui permettent d'organiser efficacement des réunions d'entreprise et des événements corporatifs ou de commercialiser des produits et services pour des publics cibles du monde entier.
Cisco WebEx Meetings Enterprise Edition	Cisco WebEx Meetings Enterprise Edition offre une gamme de services de base de réunions Cisco WebEx (Cisco WebEx Meetings, Cisco WebEx Events, Cisco WebEx Training, Cisco WebEx Support et Cisco WebEx Messenger), tous regroupés dans un forfait de licences.
Cisco WebEx Meetings Storage	Il s'agit d'un service de Stockage basé sur le réseau infonuagique (« NBR ») pour les Services Cisco WebEx Meetings.
Cisco WebEx Messenger*	Cisco WebEx Messenger permet aux clients d'avoir accès à de nombreuses fonctions, comme la messagerie instantanée, la présence et le partage de bureau.
Cisco WebEx Teams	Cisco WebEx Teams constitue le service de messagerie professionnelle permanent de l'application connexe. Il vous permet d'envoyer des messages et de partager des fichiers avec une autre personne ou avec un groupe de personnes. Vous n'avez qu'à sélectionner une personne dans le répertoire de l'entreprise ou à entrer une adresse de courriel pour joindre un collègue.

* Veuillez noter que Cisco WebEx Messenger est offert à la vente de l'une des trois façons suivantes : a) seul en tant que service de base; b) comme élément de la gamme de services de base de Cisco WebEx Meetings Enterprise Edition; ou c) en tant que service complémentaire à tout autre service de base.



Tableau 2 : Services complémentaires

Cisco WebEx Meetings Storage supplémentaire	Il s'agit d'un achat de stockage NBR supplémentaire (dépassant le stockage inclus avec votre abonnement).
Cisco WebEx Audio	L'option audio offerte avec les produits Cisco WebEx [®] favorise des discussions efficaces entre les participants grâce à une expérience intégrée. La cyberconférence Cisco WebEx avec l'option audio fonctionne sur une grande variété d'appareils, y compris les téléphones cellulaires, les téléphones IP et les téléphones logiciels, avec connexion locale, connexion mondiale et voix sur IP (VoIP) dans une même séance.
Cisco WebEx Meetings Cloud Connected Audio	Cisco WebEx Meetings Cloud Connected Audio est un service de conférence audio, vendu par un des fournisseurs de services tiers certifiés de Cisco, qui s'intègre nativement dans Cisco WebEx Meetings. Il utilise des connexions IP dans les centres de données Cisco comme une solution de rechange ou un ajout à la téléphonie publique commutée.
PRO Pack pour Cisco WebEx Control Hub	Avec Pro Pack pour Cisco WebEx Control Hub, les administrateurs peuvent offrir, gérer et analyser toute l'expérience Cisco WebEx. Pro Pack offre des niveaux supplémentaires de contrôles de sécurité, de gestion de la conformité et de perspectives commerciales pour répondre aux besoins des clients qui recherchent des fonctionnalités avancées.

Tableau 3 : Modèles d'abonnement offerts

Services Cisco WebEx Meetings		Modèles d'abonnement			
		Décompte d'employés	Utilisateur désigné	Utilisateur actif	Ports
		Déploiement à l'échelle de l'entreprise, à tous vos employés.	Vous désignez les employés qui peuvent utiliser les Services.	Vous payez seulement pour les employés qui utilisent les Services.	Comptes partagés pour un nombre illimité d'employés.
Services de base	Cisco WebEx Meetings	✓	✓	✓	✓
	Cisco WebEx Training		✓		
	Cisco WebEx Support		✓		✓
	Cisco WebEx Events		✓		
	Cisco WebEx Meetings Enterprise Edition	✓	✓	✓	
	Cisco WebEx Storage	✓	✓	✓	✓
	Cisco WebEx Messenger	✓	✓	✓	
	Cisco WebEx Teams	✓	✓	✓	
Services complémentaires	Cisco WebEx Storage supplémentaire	✓	✓	✓	✓
	Cisco WebEx Audio	✓	✓	✓	✓
	Cloud Connected Audio	✓	✓	✓	✓
	PRO Pack pour Cisco WebEx Control Hub	✓	✓	✓	

B. Conditions supplémentaires

1. **Date d'entrée en vigueur de l'abonnement.** Votre abonnement à Cisco WebEx Meetings prend effet à la date de disponibilité du Service (la « **Date d'entrée en vigueur** »). La date prévue de disponibilité du Service est de trois (3) à cinq (5) jours ouvrables à compter de l'acceptation d'une Commande valide de la part de Cisco. Une Commande est valide dans la mesure où l'Abonné, au moment de passer la Commande, a fourni les renseignements nécessaires pour s'inscrire au Service et pour l'utiliser.
2. **Facturation et obligations de paiement; utilisation conforme aux Services commandés**
 - a. À partir de la Date d'entrée en vigueur, le montant de votre facture sera fonction de la fréquence de facturation et du Modèle d'abonnement indiqués dans votre Commande.
 - b. Lorsque vous passez une Commande pour Cisco WebEx, ou modifiez une Commande existante, vous indiquez un Modèle d'abonnement. Vous êtes tenu de payer les Services en fonction du Modèle d'abonnement sélectionné à partir de la Date d'entrée en vigueur de votre Commande ou de la modification de celle-ci. Les Modèles d'abonnement sont décrits à l'Annexe A de la présente Description de l'offre.
 - c. Si vous dépassez les limites de capacité liées au Modèle d'abonnement de votre Commande, Cisco vous facturera cette utilisation excédentaire.

3. Responsabilités du client

- a. **Renseignements généraux et assistance raisonnable.** Vous devez fournir à Cisco tous les renseignements raisonnablement demandés et nécessaires, précis, complets et à jour dont Cisco a besoin pour vous fournir le Service, comme les renseignements sur votre environnement matériel et logiciel, sur votre réseau et d'autres renseignements similaires. Vous travaillerez avec Cisco en temps opportun pour aider Cisco à vous fournir le Service grâce à toute coopération, à tout document ou à toute approbation de tiers nécessaires à cette fin. Vous comprenez que si vous ne coopérez pas dans les délais ou que vous ne fournissez pas les approbations et les renseignements requis à temps pour activer le Service, Cisco peut retarder la fourniture du Service.
 - b. **Catégorisation et résolution des problèmes.** Vous fournirez des ressources techniques pour ce qui suit : recueillir et fournir des détails sur les problèmes signalés, participer à la reproductibilité et à la catégorisation des problèmes comme raisonnablement demandé par Cisco, participer aux tests des correctifs des problèmes et déterminer si les problèmes sont liés à votre matériel, à vos logiciels, à vos applications ou à d'autres sources.
 - c. **Droits et obligations de l'employeur concernant les utilisateurs.** Si vous achetez Cisco WebEx pour vos employés utilisateurs, vous permettez à ces utilisateurs d'accéder à Cisco WebEx et vous avez le droit de résilier leur compte. Vous reconnaissez qu'il est de votre responsabilité de communiquer toutes les politiques pertinentes relatives à l'accès et à l'utilisation de Cisco WebEx à vos utilisateurs, et de traiter tous vos litiges d'utilisation.
4. **Abonnés au Pakistan.** Si vous achetez Cisco WebEx Audio pour une utilisation au Pakistan, vous êtes responsable, et Cisco n'a aucune responsabilité, de veiller à ce que votre fournisseur de services Internet pour Cisco WebEx ait les autorisations nécessaires pour fournir la voix sur IP.
 5. **Abonnés en Russie.** Si vous achetez Cisco WebEx pour une utilisation en Russie, vous reconnaissez que vous êtes l'opérateur de données, tel que défini dans la législation russe, pour les données personnelles de vos employés utilisateurs qui sont collectées et traitées dans le cadre de la prestation de Cisco WebEx.
 6. **Soutien lié à Cisco WebEx.** Il s'agit du Soutien de base fourni avec tout abonnement à Cisco WebEx Meetings, sans frais supplémentaires, pendant toute la durée de votre abonnement. Dans le cadre du Soutien de base, vous avez droit à un accès illimité en tout temps au soutien technique en anglais afin de signaler tout problème par téléphone, par Internet ou par courriel. On vous répondra dans un délai d'un jour ouvrable lorsqu'il s'agit de cas de faible gravité, et dans un délai initial de 60 minutes pour les cas de gravité 1 et 2. Le soutien qui vous est offert comprend l'accès à la base de connaissances de Cisco, ainsi que toutes les mises à jour logicielles et les mises à niveau au cours de la période. Le Soutien amélioré et le Soutien supérieur sont également offerts moyennant un supplément. Pour en savoir plus sur le Soutien de base, le Soutien amélioré et le Soutien supérieur, veuillez consulter la [Description de Services pour les Services de soutien logiciel Cisco](#).
 7. **Restrictions d'utilisation par des enfants mineurs.** Cisco WebEx n'est pas destiné à être utilisé par des personnes plus jeunes que l'âge de consentement dans leur territoire (p. ex. 13 ans aux États-Unis en vertu de la Children's Online Privacy Protection Act of 1998, ou 16 ou 13 ans dans l'Union européenne en vertu du droit des États membres) (« **Enfants mineurs** »). Si vous n'êtes pas un Abonné du secteur de l'éducation (tel que défini dans le Supplément pour les Abonnés du secteur de l'éducation pour les Services Cisco WebEx Meetings, disponible [ici](#)), vous ne devez pas autoriser des enfants mineurs à accéder à Cisco WebEx ni à l'utiliser. Vous devez avoir atteint l'âge de consentement dans votre territoire au moment où vous créez un compte Cisco WebEx. Si vous n'avez pas atteint l'âge de consentement de votre territoire et que votre parent ou tuteur légal n'a pas fourni de consentement écrit pour un Abonnement du secteur de l'éducation concernant votre utilisation de Cisco WebEx, vous ne pouvez pas utiliser Cisco WebEx.
 8. **Partage de compte.** À moins que votre abonnement permette expressément le partage, le partage de compte constituera une violation substantielle de la présente Description de l'offre et se traduira par la suspension de votre accès ou la résiliation de votre compte. De plus, l'utilisation excédentaire contrevenant aux présentes conditions vous sera facturée, et vous devrez la payer.
 9. **Conditions applicables; Ordre de priorité.** Cisco WebEx est régi par la présente Description de l'offre, l'UCA, le CLUF de Cisco (le cas échéant) et la convention d'achat applicable avec Cisco ou avec votre Source approuvée. Dans l'éventualité d'un conflit entre les documents mentionnés ci-dessus, les modalités de la présente Description de l'offre auront préséance, suivies par celles de l'UCA, celles du CLUF (le cas échéant) et enfin celles de la convention d'achat.

10. Produits tiers Il existe des applications et des robots intégrés que vous pouvez télécharger et utiliser avec le Service. Bon nombre de ces applications et de ces robots intégrés sont des produits tiers. Veuillez noter que Cisco ne soutient pas ces produits tiers ni n'offre aucune garantie à leur égard. De plus, Cisco décline toute responsabilité en ce qui a trait aux produits tiers. Si vous utilisez un produit tiers avec le Service, les conditions d'utilisation de ce produit tiers sont entre vous et le fournisseur. Prenez note que certains produits tiers peuvent comporter des technologies de suivi. Par conséquent, il est de votre responsabilité de lire les déclarations, les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité de la tierce partie avant d'utiliser ses produits.

11. Anonymat des données

- a. Les obligations de Cisco relatives à l'anonymat des données traitées pour offrir Cisco WebEx sont régies par les dispositions d'Anonymat et de protection des données de l'UCA (qui comprennent la [Déclaration de confidentialité de Cisco](#)). En outre, la [fiche technique sur la confidentialité dans Cisco WebEx Meetings](#), la [fiche technique sur la confidentialité dans Cisco WebEx Teams](#) et la [fiche technique sur la confidentialité dans Cisco WebEx Messenger](#) sont des suppléments à la Déclaration de confidentialité de Cisco et décrivent les données personnelles que Cisco collecte et traite lorsqu'elle vous offre le service Cisco WebEx.
- b. Si Cisco est tenu de le faire par la loi, Cisco peut coopérer avec les autorités chargées de l'application des lois dans des enquêtes sur des activités, notamment des activités illégales présumées ou alléguées. Cela peut inclure, sans s'y limiter, la divulgation de vos données personnelles, de vos contenus et de vos contenus transmis au moyen des Services aux autorités chargées de l'application des lois compétentes, lorsque cela est possible.

12. Résiliation et suspension du Service

- a. **Résiliation du Service.** En plus des causes de résiliation anticipée prévues à l'UCA, Cisco peut résilier votre accès au Service immédiatement après vous avoir envoyé un avis opportun (conformément aux dispositions sur les avis de l'UCA) si (1) il y a un pic ou une augmentation inhabituels de votre utilisation du Service et que nous déterminons qu'un tel trafic ou une telle utilisation sont frauduleux ou ont des répercussions négatives sur la capacité opérationnelle du Service; ou (2), si nous déterminons que notre prestation de tout élément de votre Service est interdite par toute loi applicable, toute exigence réglementaire ou toute autre disposition légale ou non légale, ou est devenue impossible ou irréalisable en raison de n'importe quel changement légal ou réglementaire.
- b. **Suspension des Services.** Cisco peut suspendre votre accès au Service :
 - i. pendant des temps d'arrêt planifiés pour lui permettre d'assurer l'entretien du Service ou d'y apporter des modifications;
 - ii. dans le cas d'une attaque par déni de service ou de tout autre événement qui, selon nous, créerait un risque pour le Service ou pour l'un de nos abonnés si le Service n'était pas suspendu.
- c. **Limitation de la responsabilité.** Cisco n'est pas responsable de tout dommage, responsabilité ou perte (y compris toute perte de données ou de profits) que vous pourriez subir à la suite d'une suspension de Service. Cisco s'efforcera de vous aviser des suspensions et de publier des mises à jour concernant la reprise du Service après de telles suspensions, mais n'assume aucune responsabilité si elle ne parvient pas à le faire. Cisco s'efforcera de rétablir votre Service dès que cela sera raisonnablement possible après toute suspension de service.

13. Restrictions géographiques

- a. **Disponibilité de Cisco WebEx Teams.** Cisco WebEx Teams n'est pas offert à la vente dans tous les pays. Si Cisco WebEx Teams n'est pas vendu dans votre région, nous ne pourrions pas l'offrir à vos employés utilisateurs. Cisco WebEx Teams est actuellement offert dans les pays mentionnés [ici](#).
- b. **Couverture audio du lecteur WebEx de Cisco**
 - i. En raison du caractère changeant et imprévisible des lois et réglementations en matière de télécommunications mondiales, la disponibilité de certains Services audio Cisco WebEx et des offres associées peut être limitée ou interrompue. Bien que Cisco surveille régulièrement les lois et réglementations en vigueur en matière de télécommunications pour tenter de s'adapter rapidement à l'évolution des environnements politiques et juridiques, Cisco se réserve le droit de modifier sans préavis sa [Liste des pays couverts](#) pour toutes les offres de services audio de Cisco, le cas échéant, pour se conformer à toutes les exigences juridiques et réglementaires locales.



- ii. À l'heure actuelle, les Services audio du lecteur WebEx de Cisco associés aux abonnements audio d'utilisateur désigné engagés, non engagés et fondés sur un hôte sur lesquels les circonstances peuvent avoir des répercussions sont les suivants :

Appels entrants gratuits : domestiques/nationaux
Appels entrants payants : domestiques/nationaux
Retours d'appels : domestiques/nationaux
Appels entrants gratuits internationaux
Appels entrants payants internationaux
Retours d'appel et rappels internationaux
Voix sur IP intégrée

- iii. Les Services audio du lecteur WebEx Cisco ne sont pas offerts à la vente aux abonnés avec une adresse de facturation dans les pays suivants : l'Algérie, l'Arménie, le Bahreïn, la Biélorussie, l'Égypte, la Géorgie, la Jordanie, le Koweït, le Kirghizistan, le Liban, Oman, le Qatar, la Russie, l'Arabie Saoudite, le Tadjikistan, la Turquie, le Turkménistan, les Émirats arabes unis, l'Ouzbékistan et le Yémen. Les abonnés situés dans ces pays peuvent acheter un service d'audio intégré auprès d'un partenaire fournisseur de services de téléconférence autorisé.

- 14. Cisco Webex Teams d'Entrée de gamme Gratuit.** Si l'Abonné choisit de ne pas renouveler l'abonnement à Cisco WebEx Meetings, le compte Cisco WebEx Teams de l'Abonné sera converti vers le service d'entrée de gamme (« **Cisco WebEx Teams Gratuit** »). Cisco WebEx Teams Gratuit possède moins de fonctionnalités et présente des limitations d'utilisation différentes. Cisco peut modifier à tout moment les fonctionnalités et les restrictions à son entière discrétion et sans préavis. Cisco peut désactiver ou supprimer votre compte Cisco WebEx Teams Gratuit ainsi que toutes les données connexes. Si Cisco désactive ou supprime votre compte, elle peut accéder à vos données et interrompre votre utilisation de Cisco WebEx Teams Gratuit ou de certaines de ses fonctionnalités. La suppression de votre contenu par Cisco peut se produire automatiquement lorsque vous cessez d'utiliser Cisco WebEx Teams Gratuit ou si vous dépassez l'espace de stockage qui vous est accordé. L'espace de stockage fourni avec Cisco WebEx Teams Gratuit est de 5 Go par utilisateur, et il ne peut être réparti entre plusieurs utilisateurs.

Annexe A

Modèles d'abonnement à Cisco WebEx

A. Aperçu

La présente annexe A décrit les Modèles d'abonnement à Cisco WebEx. Lorsque vous achetez Cisco Webex, vous indiquez un Modèle d'abonnement dans votre Commande. Vos obligations de paiement dépendent du Modèle d'abonnement applicable comme décrit ci-dessous. Les Modèles d'abonnement à Cisco Webex sont les suivants : Décompte d'employés, Utilisateur désigné, Utilisateur actif et Ports.

Les conditions de chaque Modèle d'abonnement dépendent de votre nombre d'Employés. Les « **Employés** » désignent les employés à temps partiel et à plein temps ou les sous-traitants tiers de l'Abonné et de ses filiales. Les employés de la société mère de l'Abonné ne sont pas pris en compte. Les Employés comprennent les sous-traitants tiers seulement si (a) tous les sous-traitants tiers sont pris en compte dans la quantité de l'abonnement; (b) l'Abonné autorise le sous-traitant tiers à utiliser le Service au seul profit de l'Abonné; (c) l'Abonné ne facture pas l'utilisation du Service au sous-traitant tiers; (d) l'Abonné est responsable de tous les frais encourus par le sous-traitant tiers; et (e) l'Abonné assume l'entière responsabilité des actions du sous-traitant tiers, y compris en cas de mauvaise utilisation du Service par ce sous-traitant tiers.

Le Décompte d'employés convient à votre entreprise si celle-ci a un grand nombre d'employés (plus de 100), et que vous souhaitez offrir le Service globalement à un prix fixe selon la taille de votre entreprise, sans avoir à acheter un compte Cisco WebEx individuel pour chaque Employé. Il faut alors que vous déployiez entièrement les comptes d'utilisateurs du Décompte d'employés, pour tous vos Employés.

Le modèle des Utilisateurs désignés convient à votre entreprise si vous souhaitez fournir le Service à certains de vos Employés seulement. Contrairement à d'autres Modèles d'abonnement, un abonnement Utilisateur désigné ne vous oblige pas à acheter un compte d'Utilisateur désigné pour chaque Employé.

Le modèle Utilisateur actif vous convient si vous avez un grand nombre d'Employés dans votre entreprise (plus de 75). Lorsque vous achetez un Abonnement d'Utilisateur actif aux logiciels-services (SaaS), vous devez fournir des comptes d'Utilisateur désigné à tous vos Employés, mais seuls les frais associés aux Employés (dont le nombre dépasse un certain seuil) utilisant activement le Service vous seront facturés.

Le modèle Ports convient à votre entreprise si vous souhaitez offrir le Service à un nombre illimité d'Employés en utilisant des comptes de Ports partagés. Les Employés peuvent organiser un nombre illimité de réunions en utilisant le Service, sous réserve que le nombre total des participants ne dépasse jamais le nombre total de comptes de Ports achetés par l'Abonné.

B. Décompte d'employés

1. Quantité minimale par commande

- a. La « **Quantité minimale par commande** » correspond au nombre le plus élevé entre : (a) le nombre de vos Employés à la date de la commande, ajusté chaque année pour tenir compte de la Croissance interne annuelle, et (b) 100.

2. Règles associées aux Utilisateurs du Décompte d'employés

- a. Un « **Utilisateur du Décompte d'employés** » est un Employé auquel l'Abonné a attribué un compte pour utiliser le Service.
- b. Un Utilisateur du Décompte d'employés peut tenir un nombre illimité de réunions en utilisant le Service. Toutefois, il ne peut tenir qu'une (1) réunion à tout moment.
- c. Chaque réunion doit être tenue par un Utilisateur du Décompte d'employés et est limitée au nombre maximal de participants établi selon la Capacité du service donné, dont il sera question à la section 3 ci-dessous.
- d. Les comptes Utilisateur du Décompte d'employés sont individuels et ne peuvent être partagés ni utilisés par quiconque d'autre que la personne à laquelle le compte Utilisateur du Décompte d'employés est attribué. L'identification des Utilisateurs du Décompte d'employés doit être unique à une personne et ne peut être de nature générique.
- e. Au moment de passer une Commande, l'Abonné devra identifier les employés auxquels des comptes Utilisateur du Décompte d'employés auront été attribués sur la liste des hôtes gérés (la « **Liste** »). La Liste sera tenue par l'administrateur du site de l'Abonné, qui actualisera la Liste pour qu'elle soit à jour à tout moment. Un compte Utilisateur du Décompte d'employés ne peut pas être transféré à un autre Employé, sauf a) si le contrat de travail de l'Utilisateur du Décompte d'employés avec l'Abonné prend fin; b) moyennant l'approbation préalable écrite de Cisco.

- f. Cisco a le droit, moyennant un avis raisonnable, de vérifier les archives de l'Abonné (y compris, sans s'y limiter, la Liste) pendant les heures normales de travail afin de s'assurer que l'Abonné respecte les exigences ci-dessus. Cisco paiera le coût de la vérification à moins qu'il soit découvert que l'Abonné abuse du Service, par exemple, en dépassant le nombre de participants autorisés à une réunion, ou en fournissant un compte Utilisateur du Décompte d'employés à un non-Employé.

3. Établissement de la Capacité

- a. **Mode de calcul de la Capacité.** Le nombre de participants pouvant participer à chaque réunion (la « Capacité ») dépend de la Capacité du service que vous achetez et sera précisé lors de votre Commande. Chaque réunion doit être hébergée par un Utilisateur du Décompte d'employés, et ce dernier est compté comme un participant à la réunion lors du calcul de la Capacité. Par exemple, Cisco WebEx Meetings (Capacité de 1 000) est limité à une participation maximale d'un (1) Utilisateur du Décompte d'employés et pas plus de 999 participants.
- b. **Dépassement**
 - i. Si le nombre de participants à une réunion excède la Capacité, des frais de « **Dépassement de Capacité** » vous seront facturés. Le Dépassement de Capacité est fondé sur la différence entre le nombre maximal de participants qui ont assisté à une réunion en même temps et la Capacité achetée. Les frais de Dépassement de Capacité sont facturés à un taux par dépassement de la capacité, par réunion. Autrement dit, ils seront facturés pour tout participant en situation de dépassement de la capacité, et pour toute réunion où un tel dépassement est survenu. Les frais de Dépassement de Capacité encourus sont facturés en arrérages mensuels.
 - ii. Le Dépassement de Capacité est un paramètre par défaut. Vous pouvez désactiver l'option Dépassement de capacité. Cependant, dans ce cas, si la Capacité maximale est atteinte, aucun participant supplémentaire ne pourra se joindre à la séance.

- 4. **Croissance interne annuelle.** Pendant la durée de votre abonnement, le Décompte d'employés permet une croissance « interne » du nombre total d'Employés au sein de l'entreprise correspondant à vingt pour cent (20 %). Si, à tout moment, votre nombre total d'Employés est supérieur à vingt pour cent (20 %) du total initial, vous devez en aviser Cisco et modifier votre commande de façon à indiquer le nouveau nombre total d'Employés et les frais de service applicables.

- 5. **Événements extraordinaires.** Un « **Événement extraordinaire** » est défini comme un événement tel qu'une fusion ou une acquisition qui accroît le nombre total des Employés de plus de vingt pour cent (20 %). En cas d'Événement extraordinaire, l'Abonné doit acheter une licence d'abonnement pour les employés supplémentaires et mettre le nombre total des Employés à jour en conséquence. L'Abonné doit passer une commande supplémentaire en fonction de l'augmentation.

C. Utilisateur désigné

1. Quantité minimale par commande

- a. La « **Quantité minimale par commande** » correspond à un (1) Utilisateur désigné de Cisco Webex Meetings et à vingt-cinq (25) Utilisateurs désignés de Cisco WebEx Enterprise Edition.

2. Règles s'appliquant à l'Utilisateur désigné

- a. Un « **Utilisateur désigné** » est un employé auquel un compte a été attribué par l'Abonné afin qu'il utilise le Service.
- b. Un Utilisateur désigné peut tenir un nombre illimité de réunions en utilisant le Service. Toutefois, il ne peut tenir qu'une (1) réunion à tout moment.
- c. Chaque réunion doit être tenue par un Utilisateur désigné et est limitée au nombre maximal de participants établi selon la capacité du service donné, dont il sera question à la section 3 ci-dessous.
- d. Les comptes Utilisateur désigné sont individuels et ne peuvent être partagés ni utilisés par quiconque d'autre que l'Employé auquel le compte Utilisateur désigné est attribué. L'identification des Utilisateurs désignés doit être unique à une personne et ne peut être de nature générique.
- e. Au moment de passer une Commande, l'Abonné devra identifier les employés auxquels des comptes Utilisateur désigné auront été attribués sur la liste des hôtes gérés (la « **Liste** »). La Liste sera tenue par l'administrateur du site de l'Abonné, qui actualisera la Liste pour qu'elle soit à jour à tout moment. Un compte Utilisateur désigné ne peut pas être transféré à un autre employé, sauf **a**) si le contrat de travail de l'Utilisateur désigné avec l'Abonné prend fin; **b**) moyennant l'approbation préalable écrite de Cisco.

- f. Cisco a le droit, moyennant un avis raisonnable, de vérifier les archives de l'Abonné (y compris, sans s'y limiter, la Liste) pendant les heures normales de travail afin de s'assurer que l'Abonné respecte les exigences ci-dessus. Cisco paiera le coût de la vérification à moins qu'il soit découvert que l'Abonné abuse du Service, par exemple, en dépassant le nombre de participants autorisés à une réunion, ou en fournissant un compte Utilisateur désigné à un non-Employé.

3. Établissement de la Capacité

- a. **Mode de calcul de la Capacité.** Le nombre de participants pouvant participer à chaque réunion (la « Capacité ») dépend de la Capacité du service que vous achetez et sera précisé lors de votre Commande. Chaque réunion doit être hébergée par un Utilisateur désigné, et ce dernier est compté comme un participant à la réunion lors du calcul de la Capacité. Par exemple, pour chaque session Cisco WebEx Meetings (capacité de 25 personnes) animée par un Utilisateur désigné, un maximum de vingt-cinq (25) participants pourra assister à la réunion. Cela signifie qu'il y aura un (1) hôte, à savoir l'Utilisateur désigné, et vingt-quatre (24) participants à la réunion. D'autre part, pour chaque réunion Cisco WebEx Enterprise Edition (capacité de 200 personnes) animée par un Utilisateur désigné, un maximum de 200 participants pourra y assister. Cela signifie qu'il y aura un (1) hôte, à savoir l'Utilisateur désigné, et 199 participants à la réunion.
- b. **Dépassement**
 - i. Si le nombre de participants à une réunion excède la capacité, les frais de « **Dépassement de Capacité** » vous seront facturés. Le Dépassement de Capacité est fondé sur la différence entre le nombre maximal de participants qui ont assisté à une réunion en même temps et la Capacité achetée. Les frais de Dépassement de Capacité sont facturés à un taux par dépassement de la capacité, par réunion. Autrement dit, ils seront facturés pour tout participant en situation de dépassement de la capacité, et pour toute réunion où un tel dépassement est survenu. Les frais de Dépassement de Capacité encourus sont facturés en arrérages mensuels.
 - ii. Le Dépassement de Capacité est un paramètre par défaut. Vous pouvez désactiver l'option Dépassement de capacité. Cependant, dans ce cas, si la Capacité maximale est atteinte, aucun participant supplémentaire ne pourra se joindre à la séance.

D. Utilisateur actif

- 1. **Période d'abonnement.** Les douze (12) mois consécutifs constituant la Durée de l'abonnement correspondent à une « Période d'abonnement ». À la fin de chaque Période d'abonnement (dont la durée doit être supérieure à un (1) an), l'Abonné doit recalculer son Nombre d'abonnements (défini ci-dessous).
- 2. **Nombre d'abonnements**
 - a. Vous devez acheter un compte pour tous vos Employés, qu'ils utilisent ou non le Service. Le « **Nombre d'abonnements** » correspond au nombre le plus élevé entre : a) quinze pour cent (15 %) du nombre total d'employés; b) 75; c) la Moyenne d'Utilisateurs actifs.
 - b. La « **Moyenne d'Utilisateurs actifs** » équivaut au nombre moyen d'Utilisateurs actifs au cours des mois neuf (9), dix (10) et onze (11) de la Période d'abonnement en vigueur. La Moyenne d'Utilisateurs actifs sera recalculée à la fin de chaque Période d'abonnement.
 - c. Pendant la Période d'abonnement initiale, avant que la Moyenne d'Utilisateurs actifs puisse être calculée, le Nombre d'abonnements correspond au nombre le plus élevé entre : a) quinze pour cent (15 %) du nombre total d'Employés; b) 75.
 - d. Si le Nombre d'abonnements change entre une Période d'abonnement et la suivante, l'Abonné doit effectuer une nouvelle Commande assortie de frais de service différents. À défaut de passer une nouvelle commande à la demande de Cisco, l'Abonné verra son accès au site suspendu et les paramètres administratifs configurés, ainsi que les contenus enregistrés de l'utilisateur final seront perdus.
- 3. **Règles s'appliquant à l'Utilisateur actif**
 - a. Un « **Utilisateur actif** » est un employé qui héberge au moins une (1) réunion par mois en utilisant le Service.
 - b. Un Utilisateur actif peut tenir un nombre illimité de réunions en utilisant le Service. Toutefois, il ne peut tenir qu'une (1) réunion à tout moment.
 - c. Chaque réunion doit être tenue par un Utilisateur actif et est limitée au nombre maximal de participants établi selon la capacité du service donné, dont il sera question à la section 3 ci-dessous.

- d. Les comptes Utilisateur actif sont individuels et ne peuvent être partagés ni utilisés par quiconque d'autre que l'Employé auquel le compte Utilisateur actif est attribué. L'identification des Utilisateurs actifs doit être unique à une personne et ne peut être de nature générique.
- e. Au moment de passer une Commande, l'Abonné devra identifier les employés auxquels des comptes Utilisateur actif auront été attribués sur la liste des hôtes gérés (la « **Liste** »). La Liste sera tenue par l'administrateur du site de l'Abonné, qui actualisera la Liste pour qu'elle soit à jour à tout moment. Un compte Utilisateur actif ne peut pas être transféré à un autre employé, sauf **a**) si le contrat de travail de l'Utilisateur actif avec l'Abonné prend fin; **b**) moyennant l'approbation préalable écrite de Cisco.
- f. Cisco a le droit, moyennant un avis raisonnable, de vérifier les archives de l'Abonné (y compris, sans s'y limiter, la Liste) pendant les heures normales de travail afin de s'assurer que l'Abonné respecte les exigences ci-dessus. Cisco paiera le coût de la vérification à moins qu'il soit découvert que l'Abonné abuse du Service, par exemple, en dépassant le nombre de participants autorisés à une réunion, ou en fournissant un compte Utilisateur actif à un non-Employé.

4. Établissement de la Capacité.

- a. **Mode de calcul de la Capacité.** Le nombre de participants pouvant participer à chaque réunion (la « **Capacité** ») dépend de la Capacité du service que vous achetez et sera précisé lors de votre Commande. Chaque réunion doit être hébergée par un Utilisateur actif, et ce dernier est compté comme un participant à la réunion lors du calcul de la capacité. Par exemple, Cisco WebEx Meetings (capacité de 1 000) est limité à une participation maximale d'un (1) Utilisateur actif et pas plus de 999 participants.
- b. **Dépassement**
 - i. Si le nombre de participants à une réunion excède la capacité, les frais de « **Dépassement de Capacité** » vous seront facturés. Le Dépassement de Capacité est fondé sur la différence entre le nombre maximal de participants qui ont assisté à une réunion en même temps et la Capacité achetée. Les frais de Dépassement de Capacité sont facturés à un taux par dépassement de la capacité, par réunion. Autrement dit, ils seront facturés pour tout participant en situation de dépassement de la capacité, et pour toute réunion où un tel dépassement est survenu. Les frais de Dépassement de Capacité encourus sont facturés en arrérages mensuels.
 - ii. Le Dépassement de Capacité est un paramètre par défaut. Vous pouvez désactiver l'option Dépassement de capacité. Cependant, dans ce cas, si la Capacité maximale est atteinte, aucun participant supplémentaire ne pourra se joindre à la séance.

- 5. **Croissance organique annuelle.** Pendant la durée de votre abonnement, les Utilisateurs actifs permettent une croissance « interne » du nombre total d'Employés au sein de l'entreprise correspondant à vingt pour cent (20 %). Si, à tout moment, votre nombre total d'Employés est supérieur à vingt pour cent (20 %) du total initial, vous devez en aviser Cisco et modifier votre commande de façon à indiquer le nouveau nombre total d'Employés et les frais de service applicables.
- 6. **Événements extraordinaires.** Un « **Événement extraordinaire** » est défini comme un événement tel qu'une fusion ou une acquisition qui accroît le nombre total des Employés de plus de vingt pour cent (20 %). En cas d'Événement extraordinaire, l'Abonné doit acheter une licence d'abonnement pour les employés supplémentaires et mettre le nombre total des Employés à jour en conséquence. L'Abonné doit passer une commande supplémentaire en fonction de l'augmentation.

E. Ports

1. Quantité minimale par commande

- a. La « **Quantité minimale par commande** » correspond à deux (2) comptes d'Utilisateurs Ports.

2. Règles s'appliquant aux Utilisateurs Ports

- a. Un « **Utilisateur Ports** » est un Employé qui accède au Service.
- b. Les réunions doivent être initiées et menées par les « **Hôtes** ». Vous pouvez désigner un nombre illimité d'Employés comme Hôtes de réunion, et chacun des Hôtes pourra lancer un nombre illimité de réunions en utilisant les Services.
- c. Vous fournirez l'information dont Cisco a raisonnablement besoin afin de créer un profil d'Utilisateur Ports pour chaque Employé à qui vous souhaitez donner un accès d'Hôte aux Services.
- d. Le nombre total de personnes accédant aux Services à tout moment (mesuré par les connexions réseau) ne peut pas dépasser le nombre de Ports achetés par l'Abonné.



- e. Si le nombre total de personnes connectées à un serveur physique ou à un service en ligne, à tout moment, dépasse le nombre de Ports pendant 15 minutes ou plus (un « Dépassement »), des frais de dépassement vous seront facturés. Les frais de Dépassement arriérés sont facturés mensuellement en fonction de l'usage réel.

F. Services complémentaires

1. **Généralités.** Un « **Service complémentaire** » est un service Cisco mis à votre disposition avec tout abonnement à Cisco Webex Meetings, moyennant des frais supplémentaires. Une liste des Services complémentaires disponibles figure dans le tableau 2 ci-dessus. Les Services complémentaires ne peuvent être achetés individuellement (à l'exception de Cisco Webex Messenger, comme décrit dans le tableau 1 ci-dessus). Les Services complémentaires sont activés sur demande, mais doivent toujours coïncider avec un abonnement existant à Cisco WebEx Meetings. Certains Services complémentaires sont facturés à l'utilisation. D'autres sont considérés comme un achat d'abonnement. Ces Services étant facultatifs et accessoires aux services principaux, des frais ou coûts supplémentaires s'appliquent. La date de fin de l'abonnement à Cisco WebEx Meetings constituera le terme de l'abonnement au Service complémentaire ou de l'utilisation de ce dernier, le cas échéant, sans égard au temps restant de l'abonnement au Service complémentaire.
2. **Cisco Webex Audio.** Voici les conditions d'achat du Service complémentaire Cisco Webex Audio.
 - a. Vous pouvez acheter le service facultatif Cisco Webex Audio dans le cadre de chaque modèle d'abonnement. Cisco Webex Audio offre les fonctions suivantes : appel, appel sans frais, rappel, « m'appeler », voix sur IP intégrée et diffusion audio des services Cisco WebEx Events. Le service Cisco Webex Audio est facturé à la minute. Le prix est fondé sur les fonctions de conférence et d'appel, le plan tarifaire, le pays ISO et la région. Cisco Webex Audio est offert en trois (3) modes de facturation : facturation sans engagement, facturation avec engagement et facturation à un tarif mensuel fixe, comme détaillé ci-dessous.
 - b. Le service Cisco Webex Audio est soumis aux limites géographiques décrites dans la [Liste des pays couverts](#).
 - c. **Facturation sans engagement.** Vous recevrez une facture à la fin de chaque mois en fonction de l'utilisation réelle de vos utilisateurs au cours de la période de facturation. Les frais peuvent être modifiés à tout moment. On vous facturera le tarif en vigueur au moment de l'utilisation des services.
 - d. **Facturation avec engagement**
 - i. Vous recevrez une facture un mois à l'avance pendant toute la durée de votre abonnement à Cisco WebEx Meetings, en fonction d'un montant mensuel en dollars (ou équivalent) engagé.
 - ii. L'utilisation des services Cisco Webex Audio en excédent des montants engagés est facturée à la fin de chaque mois au tarif de facturation contractuelle engagé. Les montants engagés que vous payez pour une utilisation que vous ne consommez pas au cours du mois ne peuvent pas être reportés.
 - e. **Facturation à taux mensuel fixe.** Vous recevrez une facture mensuelle correspondant au même nombre d'Utilisateurs du Décompte d'employés, d'Utilisateurs désignés ou d'Utilisateurs actifs figurant dans votre modèle d'abonnement aux services Cisco Webex.